

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 45

Artikel: Piano à quatre mains
Autor: Mex, Alphonse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1930, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.

QUELQUES VINS

Du journal Gringoire, de Paris :

E viens de recevoir une lettre sévère. A propos d'un récent article, on me prend à partie, sous prétexte que je suis ignorant. Hélas ! ce n'est que trop vrai et je voudrais, comme mon correspondant, avoir une parfaite connaissance du Vrai, du Beau et du Bien. Mais où il exagère, c'est quand il affirme que je ne sais rien des vins de Suisse, pas même leur nom. La colère aveugle cet homme : je lui pardonne, parce que ses intentions sont bonnes, et puis, il est réconfortant de penser que des gens peuvent encore s'enthousiasmer et s'indigner à propos de gastronomie...

Parlons donc des vins de Suisse. En France, c'est vrai, on les connaît peu : trop de coteaux fameux en Bourgogne, en Bordelais, en Champagne, au val de Loire, au val de Rhône ou en Languedoc et ici et là, et partout, ferment l'horizon. Je sais cependant de vieilles bouteilles suisses qui ne dépareraient point les tables des plus pointilleux gastronomes.

Ces vins d'outre-Jura, ces vins du Valais, ils sont blancs pour la plupart, rarement rouges. S'ils n'ont pas l'ampleur des grands crus français, ils vous ont un nerf, un brillant, une gaieté à quoi je ne saurais rester indifférent.

Notre bon maître Raoul Ponchon a résumé leur caractère en un distique célèbre. Le vin de Suisse, dit-il :

*Il manque un peu de cuisse,
Mais il a du jarret.*

Le vignoble se chauffe au soleil du Léman, de Genève au débouché du Rhône dans le lac, et il remonte la vallée jusqu'aux pierrailles de Sion et de Sierre. Les paysans de la Côte tirent de leurs crus une vanité extrême et justifiée. Les vignes de Dézaley mirent l'armée de leurs échelas bien alignés dans des eaux de cristal, devant le panorama traditionnel du château de Chillon et de la Dent du Midi. Au point où s'ouvre le Valais, l'Yvorne blanc, l'Yvorne rouge offrent des mérites alternants et plus haut, les grands témoins des « fendants » dorés à une lumière déjà italienne. Les vins de Neuchâtel s'apparentent un peu aux vins de Moselle...

Qu'on ne s'y trompe pas : ces vins ne sont pas de quelconques reginglards, mais des crus étudiés, sélectionnés, soignés avec minutie.

— Mais, direz-vous, où les trouverons-nous ? Serons-nous, pour en boire, obligés de demander un passe-port, de franchir les frontières, de hanter les bureaux de douane, de subir l'humiliante épreuve du change ?

— Eh non ! à Paris (je tiens les adresses à votre disposition), il est d'aimables restaurateurs dont

les caves recèlent quelques flacons venus de Suisse. Ils accompagnent à merveille la fondue, les ramequins, le saucisson fumé et la salade à l'huile de noix.

Ils sont plaisants, ils sont frais de goût et chauds de tempérament. Je gage que mon irascible correspondant avait bu, avant de m'écrire, un grand verre de Villeneuve. Mais, méfiez-vous. N'en boit pas impunément qui croit ces vins sans danger. Je ne veux pas dire qu'ils sont traitres, parce qu'ils vous rendraient indulgents à l'effroyable péché de trahison.



LE TZIGARE LE Z'AUTRO IADZO

E z'affère l'ant tot parâi rido tsandzi du lè z'autro iadzo, principalameint po lè teriâo. Oh ! l'è su que lo sèlâo l'a zu lesi de sè levâ et de sè mussî dâi trope de coup du lo teimps de Guyaume-Tè et de son arbelèta ! L'è su que cein l'è dâo vilhio, et que, ma fâi ! orâ l'è ora et que vouâ l'è vouâ. Se vo dèveso de Guyaume-Tè, l'è pî po dere. Et tot parâi, crâio que lâi a jamé zu on teriâo quemet li que pouvê vo z'atrapâ avoué dâi pequet d'arbelèta dâi riondène que fusâvânt quemet l'ouvra, dâi corbè su dâi publiio, mimameint dâi z'alyo (aigles) à tsevu su dâi z'èludzo. Sein comptâ lè pomme rambou et lè pomme bovarde. L'è tâtâi adrâi que cein l'è tâtâi épouairâo et pu l'è tot ! Quemet Hartemane !

L'è veré que dein cli teimps quie on terîve pas asse lyein qu'ora qu'on a adî pouâire que vo débouailant lo sèlâo, la lena et lè z'ètâile et que vo lè z'èmluât. Vo sède, avoué lè z'arme d'ora, on pào s'atteindre à tot. Dein noutron dzouvenou teimps, se on terîve pas asse lyein, on avâi bin mé de dzouïo qu'ora. Ora, quand on a terî, lâi a rein qu'à pèsâ su on boton que lâi diant èlètrique et pu la tsiga sè braque rique-raque justo à la pllièce iò la bâla l'a fyé. Cein pào pas manquâ.

Faut vo dere qu'ora lo tsigârè l'a rein à fère qu'à tsigâ, et que sâ pas cò l'a terî. Sé pas se lè z'affère vant mî que dein lo teimps. Dein ti lè casse, lè z'autro iadzo, lè tsigârè l'avant lo bré grand et faillâi ître bin avoué leu. S'on lâo payîve pas quartetta de teimps z'à autro, on ètâi raffa à l'abayî. Vo z'arâi biau vo accrotsî on carton pè lo mâitet avoué voutron fusî à pyerra, se lo tsigârè vo valyâi mau, vo z'arâi asse bin fé de pas terî. On m'a zâo zu de que lè z'affère sè passâvânt dinse :

— Pa ta crâ ! (L'è la brison de la bâla).

Lo tsigârè sè saillîve de son crâo po allâ vè la ciba et bramâve :

— Cò a terî ?

— L'è Sami à Djudi.

— Ah ! Eh bin... (fasâi ètat de guegnî)... eh bin ! l'è fouettâ !...

— Pa ta crâ !

Lo tsigârè sè montrâve :

— Cò a terî ?

— L'è Emile à serrailon.

— Fouettâ !...

...Pa ta crâ !

— Cò a terî ?

— L'è lo monsu ?

— Eh bin !... drapeau !...

Cliiâo tsigârè dâi z'autro iadzo, tot parâi !

Marc à Louis.

COTE A COTE

PAUL, qui venait de rater le dernier train, se dirigea, en compagnie de son ami Pierre, vers le domicile hospitalier de ce dernier. Ayant fait toute la soirée assaut de générosité, Pierre et Paul sentaient leurs cœurs communier dans la fraîcheur bleue de la nuit.

Ils s'affirmèrent plusieurs fois qu'ils ne s'abandonneraient jamais et un attendrissement leur vint de se savoir si profondément unis.

Paul, toutefois, faisait l'homme du monde :

— Coucher chez toi, à pareille heure ! Cela va déranger tes parents !

Pierre offrait fougueusement sa vie et la tranquillité des siens.

— Au reste, affirma-t-il, personne ne s'apercevra de rien. Nous avons précisément une chambre inoccupée !

Ils entrèrent, grimperent l'escalier, en s'arrêtant parfois pour se recommander mutuellement le silence, puis se séparèrent avec de grandes protestations d'amitié.

Le lendemain, Paul s'éveilla avec stupéfaction dans une chambre inconnue. Un rayon de soleil, à travers les volets mi-clos, indiquait un jour déjà installé depuis longtemps.

Alors Paul, en s'étirant, se souvint de la veille. Il pensa : « Le mieux, pour éviter des dérangements à mes hôtes, serait de filer à l'anglaise ». Cependant, se soulevant sur les coudes, il considéra la pièce où il se trouvait dans l'espoir d'y découvrir une carafe d'eau pure.

Il eut un brusque haut-le-corps ! A côté de lui, dans un lit jumeau, dormait ou feignait de dormir quelqu'un, une femme. Paul, atterré, se frotta les yeux. La vision subsista. Il eut envie d'appeler au secours. Mais juste à ce moment, quelqu'un entra, et la comédie, ayant frôlé le drame, sombra dans le vaudeville.

Des explications échangées, il résulta que la sœur de Pierre, rentrée la veille à l'improviste du pensionnat, avait naturellement réintégré sa chambre. L'arrivée nocturne de Paul n'avait point troublé son sommeil d'ange. J. P.

PIANO A QUATRE MAINS

EST l'été 1916. A la frontière d'Alsace, les postes veillent près de Bâle, à Z..., notre compagnie attend son tour de garde. La semaine, les hommes s'entraînent ; le dimanche, ils vont en tram à la ville ; ils connaissent maintenant le jardin zoologique et les cafés-concerts.

Dans notre coquette résidence, qu'il faisait bon, le soir, sous les arbres des vergers ou sous les tonnelles des brasseries ! La bière blonde du « Rössli » avait une incomparable saveur. Et le coquet établissement, sis au bord de la route d'Aesch, exerçait un réel attrait sur les troupiers. Quatre sergents et une demi-douzaine de caporaux s'y rencontraient habituellement lorsque les compagnies étaient libres. Les uns faisaient une partie de cartes ; les autres causaient ; tous se délectaient du contenu des grandes chopes. Elsa, la

sommelière aux cheveux roux, avait pour chacun de doux sourires.

En grand mystère, je vous confierai que la maîtresse du logis était la plus jolie et la plus sensible veuve que l'on pût rêver, encore que son âge correspondait à celui d'un landwehrien de l'armée fédérale; confidentiellement aussi, j'ajouterai qu'elle avait une fille de dix-huit printemps, adorable brunette, qui jouait fort bien du piano.

C'est là qu'il faut chercher le motif de la liaison qui s'établissait entre le sergent Fontaine et le caporal Bonneau et qui dura autant que le séjour du bataillon dans cette allémanique Capoue. Quand je vous aurai dit que le caporal était un musicien de vingt ans et le sergent un poète de trente ans, vous comprendrez que le coup de foudre fut double et proportionné!

Ainsi donc, Fontaine et Bonneau se retrouvaient chaque soir dans le petit salon du premier, où chacun d'eux apportait son tribut à sa muse.

Lorsque le capitaine avait prononcé le sacramentel « rompez vos rangs », Fontaine et Bonneau prenaient, côte-à-côte, le même chemin. Les camarades, qui connaissaient leur aventure, les regardaient en souriant. — Le beau-père et son gendre! remarqua plaisamment quelqu'un. Ils furent ainsi surnommés.

Aussi longtemps que le « septième léger » tint garnison dans ce lieu charmant, le caporal musicien et Fräulein Susy jouèrent chaque soir du piano à quatre mains. Et, en dépit de certain dicton qui prétend qu'il ne faut pas dire « fontaine », madame l'hôtesse écoutait le sergent de ce nom lui conter fleurette en prose et en vers. Pareille idylle ne pouvait finir que par un double mariage ou par un cataclysme. L'avance était trop grande pour qu'un recul fût possible; l'action engagée, si vous nous permettez cette expression empruntée à l'art tactique, devait être poussée à fond. Sur le clavier du Pleyel, les quatre mains avaient fait merveille, et là comme ailleurs, ce fut l'accord parfait. Les mots les plus tendres, roucoulés tantôt en français, tantôt en allemand, bercèrent les amoureux d'une harmonie suave et discrète. Bref, les deux sous-officiers vaudois firent plus, pour « combler le fossé », que tous les discours prononcés des deux côtés de la Sarine.

Mais ici-bas, tout passe, hélas! Les meilleures choses ont une fin. Et les régiments sont volages...

Il n'y eut pas de catastrophe et d'hyménée non plus.

Par une belle nuit d'été, la générale sonna. Ce n'était pas une alarme de manœuvres; le bataillon partit avec ses fourgons, ses caissons, ses cuisines et ses malades pour une destination inconnue. C'était un de ces déménagements rapides comme on n'en voit qu'au service militaire. L'on s'en alla, le cœur léger, car on en avait pris l'habitude. Les successeurs trouveraient des cantonnements prêts, des lits chauds, des bœufs de bière fraîche et un tas de choses appréciables.

— A chacun son tour d'être heureux! proclama un philosophe quand la colonne se fut mise en marche.

La troupe défila sous les fenêtres illuminées en son honneur. Partout, sur les seuils, des silhouettes féminines... Tout à coup, devant la terrasse familière, le sergent Fontaine et le caporal Bonneau agitèrent leur képi. Quatre mains, quatre petites mains faisaient des signes d'adieux.

— Dommage, un si bon piano! s'écria le fusilier Rosat, d'une voix attendrie.

Et la joyeuse infortune s'écoula dans la nuit.

Alphonse Mex.

L'oiseau vole. — Le juge. — Comment, jeune homme, à votre âge, en pleine vigueur physique, au lieu de travailler, vous avez préféré vous enrôler dans l'armée du mal!

L'accusé. — Si vous saviez, mon président, pas de travail, pas de pain, pas de logement... Toujours comme l'oiseau sur la branche!

Le juge (d'un ton sévère). — N'essayez pas d'égayer la justice. Quand l'oiseau est sur la branche, il ne vole pas.

Le sommelier navré. — Client. — Regardez-moi ça, un cheveu blanc sur mon bifteck... C'est dégoûtant.

Ah! monsieur est comme moi! Monsieur regrette la petite cuisinière blonde qu'on a renvoyée.

LA QUESTION DES BAINS



E jeune François ne fréquente pas les piscines. Mais l'année dernière ses parents l'ont emmené faire un bon séjour hygiénique: une journée au bord du lac. Et — une fois n'est pas coutume — ils lui ont donné quarante sous pour aller prendre un bain!

Malheur! Quand François est revenu après cette mémorable opération, sa mère a constaté avec désespoir qu'il avait perdu le petit pull-over en coton mercerisé qui lui sert habituellement de de gilet.

— Herr Goth! hulule-t-elle: ton poule-ofère, misérable! ton chilet!... Qu'en as-tu fait?... Va le chercher!

François consterné, est retourné à la plage, a exploré en vain toutes les cabines... Hélas! il n'a pas retrouvé son chilet!

Or, cette année, le trio, s'est offert une nouvelle villégiature à Lausanne, et maman a donné à son François cinquante centimes de plus (ça a augmenté), pour prendre un bain.

Au bout d'une heure, le garçon, radieux et triomphant, rejoint ses parents à Ouchy:

— Maman! maman! papa! leur crie-t-il du plus loin qu'il les aperçoit... ça y est! j'ai retrouvé mon chilet!

— Où ça donc? demande la maman, heureuse et étonnée... Où qu'il était?

— En dessous de ma chemise, dit François.

UN TESTAMENT ORIGINAL



Elle avait deux qualités, sans parler des autres. Les yeux vifs comme des charbons, une bouche au dessin parfait, la taille élancée, madame Henriette était comme la jeune Moabite: belle de visage et agréable à voir! C'est là une de ces qualités à laquelle elle tenait jalousement... et que d'autres lui jalouaient avec ténacité.

Après avoir vécu une quinzaine d'années dans une famille distinguée d'Angleterre, elle s'en revint habiter le Jorat, qui pour elle, était l'endroit le plus sain du canton de Vaud. Mais comme elle certifiait aussi que le canton de Vaud est le plus riant de la Suisse, et la Suisse le plus beau pays du monde; on comprend son choix! Cet amour du sol natal, si exagéré qu'il puisse paraître à quelques-uns, était une des belles qualités de madame Henriette.

Elle avait, parfois, des sentiments si pieux qu'elle en arrivait à écrire ses méditations, telle celle-ci sur la *Mort de Saladin, veille du premier jour de l'an 1153*:

« Mon D. ! je gémis sous le poids d'une cruelle épreuve, tout est amer dans cette dispensation; et lorsque j'implorais votre miséricorde en faveur des êtres qui souffrent par la méchanceté et la barbarie des hommes... près de moi, s'accomplissait dans l'ombre, le terrible forfait. Mon D. ! que votre justice éclate! que celui qui a fait souffrir mille morts à un être innocent, soit puni, — qu'il éprouve les mêmes tourments, que sa conscience ne lui laisse aucun repos. — Veuillez consoler mon âme, abattue par ce coup... oppressée de tristesse. Tous les biens de la terre ne sauraient me rendre la paix et le contentement... »

Saladin était un chien, mais un chien comme il n'y en avait point d'autres: bon gardien, n'aboyant qu'à bon escient et... ne faisant jamais de mal à personne. C'est pourquoi il était chéri de sa maîtresse, étant le compagnon de sa vie solitaire... Cette tendre affection ne suffisait pas toujours à Saladin et madame Henriette, en femme intelligente, le comprenait; parfois elle ouvrait la porte de l'enclos, détachait la chaîne et Saladin heureux, s'élançait à travers champ — nouveau Pâris — rejoindre la belle Hélène, la chienne à Jean-Siméon. Parfois, une brève halte dans sa course folle, lui permettait de soulever dans une ferme voisine, une poulette ou un jeune coq, qui faisait le menu d'un gentil tête à tête. Il n'aimait pas arriver les mains vides, mais ces exploits n'étaient pas du goût de tous... Le repas terminé, la belle Hélène voulait son Saladin tout à elle.

Elle l'excitait contre tout nouveau venu si bien qu'un jour le doux Saladin, s'en prit à un homme qui passait, et lui manqua de respect au point de lui enfoncer ses canines dans la chair. Le pauvre homme trouva la chose de fort mauvais goût et réserva à l'animal cette fatale nuit de Silvestre.

Mais tout le monde se remplace... Après six mois de deuil, Soliman vint remplacer Saladin. Madame Henriette vit à son tour la mort approcher et fit son testament, par lequel elle donna beaucoup; mais que nous importe ce qu'elle fit de ses trois pianos, par exemple. On ne peut rien obtenir des pianos qu'à force de taper dessus, tandis que les chiens, eux, sont pleins de vie comme les mauvaises langues, et c'est justement pour les faire taire qu'il faut leur taper dessus (ça réussit d'ailleurs avec les premiers, mais avec les seconds rarement). Par contre, il est intéressant de connaître, de ce testament homologué dans toutes les formes légales, les jolies dispositions que voici:

« Depuis plusieurs années, nous sommes visités par une gentille chienne appelée « Belle » qui appartient à un chasseur de Corcelles. Je veux qu'on remette à la femme du dit chasseur un écu de cinq francs, en la priant de dédommager « Belle » de ce qu'elle perdra par ma mort. J'avais coutume de lui faire de petites honnêtetés quand elle venait chez nous.

Ma nièce Isabelle m'a promis de prendre et garder mon chien Soliman. Je lui lègue trois cents francs, comme compensation de ce qu'elle aura à déboursier annuellement pour l'inique et abominable impôt sur les chiens de garde, imposé par notre gouvernement, comme s'ils n'étaient pas utiles, même indispensables. Eux, dans les villes ont des guets, des gardes de nuit; leur personne et leurs biens sont en sûreté — cela leur suffit, — quant à nous autres campagnards, que nous soyons volés ou assassinés, peu leur importe. »

Jaques Desbioles.

Le bon truc. — Un garçon ayant l'air très simple s'arrêta devant la boutique d'un forgeron en revenant de l'école, et le regardait travailler très attentivement.

Le forgeron, mécontent de sa curiosité, prit un morceau de fer rougi au feu et le passa sous son nez, espérant le faire dégoûter.

— Si vous me donnez deux sous, je le lécherai, dit le garçon.

Le forgeron sortit la pièce et la lui tendit.

Le jeune homme simple prit l'argent, le lécha, le mit dans sa poche et s'en alla en sifflant.

Position peu banale. — Une fleuriste reçut un jour d'un veuf la commande d'une couronne funéraire, ornée d'un ruban de soie, « sur les deux côtés » duquel devait se trouver cette inscription:

« REPOSE EN PAIX ».

La fleuriste chargea de l'exécution de la commande, faite par écrit, une apprentie qui l'interpréta à sa façon, et, le jour de l'enterrement, on put lire sur le ruban:

« REPOSE EN PAIX SUR LES DEUX CÔTÉS ! »

LE CHARCUTIER PRATIQUE



EST ce même charcutier qui répondit un jour à une commission d'hygiène qui enquêtait sur les industries insalubres:

— Où je jette mes résidus? Quels résidus?

— Vos résidus, parbleu! vos détrit.

— Des détrit? Mais je n'ai jamais eu de détrit! Un bon charcutier ne sait pas ce que c'est qu'un détrit. Dans notre métier, messieurs, c'est comme dans la nature, rien ne se perd, tout se transforme.

Cet homme disait vrai: industriel pratique, avisé commerçant, il faisait flèche de tout bois et marchandise de toute substance. Des plus aimables, au reste, des plus galants, des plus joviaux, ah! le brave charcutier que c'était ce charcutier-là! Tous ces mille avantages ne l'empêchaient pas d'être un terriblement gros individu. Des médecins consultés l'engagèrent à se faire enlever son excédent de graisse. Les bras qu'il jeta au ciel à cette invite, vous les voyez d'ici. Mais non, ce n'était pas si dangereux, et grâce aux ressources dont la chirurgie moderne dispose, affirmèrent les morticoles, on vous enlève à un homme